**INFORMATIONS UTILES- Séjour féminines-mixité**

**Domaine de la Chataigneraie à MAURS (15) Cantal**

**Vous trouverez toutes les informations sur votre lieu d’hébergement en cliquant sur :**

***https://www.vacances-chataigneraie.com***

Bénéficiant d’une situation géographique exceptionnelle, aux portes des départements du Lot et de l’Aveyron, à proximité des grands sites touristiques de Conques, Fijeac, Saint Cirq Lapopie, Rocamadour, Salers, Puy Mary, au cœur d’une nature préservée et sauvage, LE DOMAINE DE LA CHATAIGNERAIE vous accueille.

Vélo route, V.A.E…. **Venez profiter de ce beau séjour alliant l’effort et la détente. Vous aurez le plaisir de vous ressourcer à la piscine, au hammam, au spa.… …**

Le tarif comprend la pension complète (vin et café inclus, midi et soir) du dîner du 1er jour au déjeuner du dernier jour, l’apéritif de bienvenue, le ménage quotidien dans les chambres, des soirées animées, conviviales, l’accès à toutes les installations sportives (piscine : bassin semi-olympique (25x10), sauna, hammam, spa avec jacuzzi, salle de relaxation, salle de musculation/cardio…, ).

Le tarif ne comprend pas la chambre individuelle (40€), l’assurance annulation optionnelle (l0€), vos frais personnels…

Le déjeuner sera pris au Village Vacances ou sous forme de pique-nique (choisi par vos soins au buffet).

L’hébergement sera en chambres doubles, le linge de toilette et draps sont fournis.

**Les vélos seront entreposés dans un local sécurisé et privatisé.**

**Une borne V.A.E est à disposition.**

Plusieurs parcours vous seront proposés chaque jour avec des difficultés et des distances adaptées à chacun des groupes. Ils vous seront transmis avant le séjour, ainsi que les dernières informations complémentaires.

**Nombre de places : 60.**

Contacts : **Jeannette Fraioli** : 06 03 08 07 67 -

**Bulletin à envoyer à : Jeannette Fraioli Cidex 836 Le Molliet 73110 Arvillard**

**Accompagné d’un chèque d’acompte de 160 €** à l’ordre de**: Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de cyclotourisme**

**Le solde de 200 €** à l’ordre de**: Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de cyclotourisme**

**sera à régler avant le 28 juillet 2023 et à adresser à :Jeannette Fraioli Cidex 836 Le Molliet 73110 Arvillard**